

Destinataire : Monsieur L'entreprise Merabet Abdellah

Objet de la lettre : Mise en Demeure N°01

Projet : LOT N°05 : Travaux d'Entretien et Réhabilitation (RSS EL KOUDIA .

Salle de formation "Ex siège DOT LES CERISIER", BUREAU CMP TLEMCEM "COMPELXE Z.I".
CENTRE CT TLEMCEM) .

Monsieur,

Votre entreprise a été attributaire d'un contrat N°AT/SDFS/DAL/ACHAT /50/2023 et titulaire d'un ODS N°024/AT/DOT13/SDFS/DPM/SMG/2023 et dans le cadre de l'exécution des travaux suscités.

- Depuis le démarrage des travaux en date du 10/09/2023 à ce jour un avancement physique des travaux de 10 % au 19/09/2023.
- Absence du chef chantier sur sites.
- Abondement de chantier de la ZI et des cerisiers.
- Moyens matériels sur chantier sont insuffisants pour l'ensemble des chantiers.
- Présence de malfaçons dans la réalisation des travaux en utilisant des techniques manuelles.
- Non-respect de l'organisation et Nettoyage de chantier.
- Effectuer des travaux sans présence et sans aviser les responsables chargés du suivi de projet.

A cet effet, je vous mets en demeure pour améliorer la situation mentionnée ci-dessus et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour reprendre les travaux tout en respectant vos engagements, et ce, dans un délai de huit (08) jours à compter du 19/09/2023. Sans une action adaptée de votre part dans le délai indiqué, il vous sera fait application des mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur.

En comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer monsieur l'assurance de notre profond respect.

Le maître d'ouvrage

ALGERIE TELECOM SPA
Directeur Opérationnel des
Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID

- 1 -



L'entreprise

Accusé de réception

